



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Loxiran appât anti-fourmis Buffet

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

### \* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### \* 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation** Loxiran appât anti-fourmis Buffet  
**Prod-Nr.** 4005240194836  
Reg-Nr. FR-2025-0073

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange**  
Piège pour fourmis avec solution insecticide.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur**  
W. Neudorff GmbH KG  
An der Mühle 3  
D-31860 Emmerthal  
Téléphone +49 5155 624-0  
Télécopie +49 5155 6010  
E-mail msds@neudorff.de  
Site web www.neudorff.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR: Centre Antipoison +33 (0) 3 8332 36 36; (ou 15)  
www.centres-antipoison.net

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification  
Aquatic Chronic 3, H412 Méthode de calcul.

#### Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale et régionale.

#### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient CMIT/MIT (masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one, 3:1). Peut produire une réaction allergique.

#### Remarque

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### 2.3 Autres dangers

#### Autres effets nocifs

Le mélange ne contient pas  $\geq 0,1$  % de substances qui ont des propriétés de perturbation du système endocrinien selon le règlement (CE) n° 1907/2006, article 59(1), le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Loxiran appât anti-fourmis Buffet

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
168316-95-8	434-300-1	603-209-00-0	spinosad (ISO) (reaction mass of spinosyn A and spinosyn D in ratios between 95:5 to 50:50)	0.0166 pds %	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	M=10 (Aquatic Acute 1) M=10 (Aquatic Chronic 1)
55965-84-9		613-167-00-5	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	< 0.01 pds %	Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410; EUH071	Skin Corr. 1C; H314: C>=0.6% Skin Irrit. 2; H315: 0.06%<=C<0.6% Eye Dam. 1; H318: C>=0.6% Eye Irrit. 2; H319: 0.06%<=C<0.6% Skin Sens. 1A; H317: C>=0.0015% M=100 (Aquatic Acute 1) M=100 (Aquatic Chronic 1)

#### Indications diverses

L'agent Spinosad se compose du mélange d'isomère avec les Spinosyn a (CAS 131929-60-7) ainsi que des Spinosyn d (CAS 131929-63-0).

#### Remarque

0,0166% w/w spinosad (0,185 g/l)

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.  
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

#### En cas d'inhalation

Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Après contact avec la peau

Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Se laver immédiatement avec:  
Eau  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### **Loxiran appât anti-fourmis Buffet**

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

#### **En cas d'ingestion**

Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

##### **Symptômes**

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

##### **Informations pour le médecin**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyen d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Eau  
Mousse  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

##### **Produits de combustion dangereux**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Aucune donnée disponible

#### **Informations complémentaires**

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune donnée disponible

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas répandre le produit de manière incontrôlée dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Stocker dans des récipients adaptés pour éviter la contamination de l'environnement.

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Sable  
Sciure de bois  
Liant universel

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## **Loxiran appât anti-fourmis Buffet**

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Mesures de protection**

Se conférer au mode d'emploi.  
Eviter les contacts longs et intenses avec la peau.  
Eviter d'inspirer la fumée.

##### **Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale**

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

##### **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Température de stockage recommandée: 20 °C.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée disponible

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

Aucune donnée disponible

#### **8.2 Contrôle de l'exposition**

##### **Protection individuelle**

##### **Protection yeux/visage**

Pas nécessaire

##### **Protection des mains**

Pas nécessaire

##### **Protection corporelle:**

Pas nécessaire

##### **Protection respiratoire**

Pas nécessaire

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

##### **État physique**

Solution claire

##### **Couleur**

Bleu turquoise

##### **Odeur**

Faible odeur non spécifique



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Loxiran appât anti-fourmis Buffet

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

#### Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	env. 100 °C		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	> 100 °C	Abel-Pensky	
Température d'auto-inflammabilité	565 °C		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	4.82 (20°C)	Microprocesseur pH-Mètre	
Viscosité	(dynamique)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		Soluble dans l'eau sans aucune limite.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	1.1126 g/cm <sup>3</sup> (20°C)		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

#### 9.2 Autres informations

##### Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes			Le produit ne favorise pas la combustion.

##### Autres informations

Les indications se réfèrent à la solution insecticide.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### **Loxiran appât anti-fourmis Buffet**

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

#### **10.5 Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

#### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

#### **Indications diverses**

Stable à température ambiante.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë**

##### **Données d'animaux**

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	DL50: > 2000 mg/kg Espèce Rat	Calcul	
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

non déterminé

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

non déterminé

#### **Sensibilisation respiratoire**

non déterminé

#### **Sensibilisation cutanée**

non déterminé

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

non déterminé

#### **Cancerogénité**

non déterminé

#### **Toxicité pour la reproduction**

non déterminé

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

non déterminé

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

non déterminé

#### **Danger par aspiration**

non déterminé

### **11.2 Informations sur les autres dangers**

#### **Autres informations**

Aucun cas d'empoisonnement connu à ce jour.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## Loxiran appât anti-fourmis Buffet

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	NOEC 0.5 mg/L Espèce <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite arc-en-ciel) Durée du test 80 d		S'applique à la substance active pure Spinosad.
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	NOEC 0.0012 mg/L Espèce <i>Daphnia magna</i> (puce d'eau géante) Durée du test 21 d		S'applique à la substance active pure Spinosad.
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 0.036 mg/L Espèce <i>Narvicula spec.</i> Durée du test 120 h		S'applique à la substance active pure Spinosad.
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

### 12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition 1 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Fait référence à la substance active pure Spinosad. Non facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Estimation/classification

Coefficient de partage: n-octanol / eau (log Pow): 4.1 - 4.5 (s'applique à la substance active spinosad).  
Facteur de bioconcentration (FBC): 114 (s'applique à la substance active spinosad).

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Estimation/classification

Probablement relativement immobile dans le sol (Koc: 35024) - s'applique à spinosyn A.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

### 12.7 Autres effets nocifs



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Loxiran appât anti-fourmis Buffet

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

#### Autres informations écotoxicologiques

##### Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
061301 *	produits phytosanitaires inorganiques, agents de protection du bois et autres biocides

#### Élimination appropriée / Produit

Les petites quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte des déchets polluants.

#### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être traités comme des ordures ménagères.

#### Remarque

Lire le mode d'emploi!

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

#### Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### autres réglementations (UE)

##### À observer:

Produit soumis à la réglementation biocide (UE) n° 528/2012.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### **Loxiran appât anti-fourmis Buffet**

Date d'édition 13.03.2026  
Date d'exécution 02.01.2026  
Version 1.1 (fr,FR)  
remplace la version de 28.05.2025 (1.0)

**Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV**  
valeur de COV 0 %

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Abréviations et acronymes**

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques  
GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
CAS: Chemical Abstracts Service  
vPvB: très persistantes et très bioaccumulables  
PBT: persistant, bioaccumulable et toxique  
EC50: concentration efficace 50%  
LD50: Dose létale 50%  
NOEC: Concentration sans effet observé  
WGK: classe risque aquatique  
Acute Tox. 3, H301: Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3  
Acute Tox. 2, H310: Toxicité aiguë (dermique), Catégorie 2  
Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée, Sub-catégorie 1C  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, Catégorie 1  
Skin Sens. 1A: Allergène cutané, Sub-catégorie 1A  
Aquatic Acute 1: Toxicité aquatique court terme (aiguë), Catégorie 1  
Aquatic Chronic 1: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 1  
Aquatic Chronic 3: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 3  
Acute Tox. 2, H330: Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 2

#### **Indications diverses**

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

#### **Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H310 Mortel par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Indications de changement**

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente